

COMMUNIQUE DE PRESSE

Niort, le 23 juillet 2022

Opération de secours pour un individu menaçant de mettre fin à ses jours en s'immolant

Le vendredi 22 juillet 2022, à 19 heures 44, le centre des appels d'urgence de la gendarmerie des Deux-Sèvres reçoit un appel du maire de la commune de La Chapelle-Saint-Laurent faisant état d'une personne excitée, connue pour des troubles mentaux. L'élus précise que de l'eau s'écoule depuis l'appartement de cet homme de 37 ans et se déverse dans les communs du bâtiment sis 5, rue du Petit Marché. Une patrouille est immédiatement engagée sur les lieux.

Arrivés sur place, les gendarmes constatent la présence de l'individu dans la rue. Ils tentent alors de l'aborder pour lui parler, mais l'homme s'enfuit et part se réfugier dans son appartement situé à l'étage d'où il crie vouloir s'immoler. Les gendarmes font appel aux pompiers et aux gendarmes du peloton de surveillance et d'intervention gendarmerie (PSIG) de Parthenay pour sécuriser la zone et évacuer les occupants de l'immeuble.

Concomitamment, un dispositif de secours est déployé par les pompiers afin d'intervenir immédiatement au cas où l'individu viendrait à mettre à exécution ses menaces et sécuriser l'intervention des gendarmes qui vont pénétrer dans l'habitation de la personne retranchée. Pendant les préparatifs, l'homme continue à proférer, à haute voix, la menace d'attenter à ses jours en mettant le feu.

La décision est prise de pénétrer dans l'habitation pour interpeller l'individu et l'hospitaliser du fait de la menace qu'il représente pour lui-même et le voisinage. Alors que les gendarmes tentent de fracturer la porte, l'individu déverse de l'essence dans son entrée et y met le feu. Les gendarmes sont alors surpris par les flammes qui s'échappent du bas de la porte. Deux d'entre eux sont légèrement brûlés au niveau des jambes. Les militaires décident de se retirer pour permettre l'intervention des pompiers qui circonscrivent immédiatement l'incendie avant qu'il ne se propage au reste du logement.

Pendant ce temps, l'homme s'est réfugié dans une pièce et appelle les secours depuis la fenêtre. Il est évacué par les pompiers au moyen d'une échelle avant d'être interpellé par les gendarmes du peloton de surveillance et d'intervention gendarmerie.

L'homme, souffrant de brûlures aux quatre membres ainsi que sur le torse est évacué vers le centre hospitalier de Faye-l'Abbesse. Son pronostic vital n'est pas engagé.